

Les brèves du Sundep-Solidaires Paris



Décembre 2019

Et on remet ça mardi 10 décembre !

Nous étions nombreux·ses dans la rue jeudi 5 décembre ; dans un certain nombre d'établissements privés, des enseignant·es se sont déclaré·es en grève, une mobilisation rarement observée.

Cette mobilisation sans précédent est le résultat à la fois des inquiétudes voire du refus des réformes Blanquer et du rejet de la réforme des retraites. Cette dernière réforme concerne bien les salarié·es du privé, enseignant·e·s compris, qui verraient alors, si elle était appliquée, la disparition des caisses de retraite complémentaire AGIRC/ARRCO, universalité du système de retraite obligée ; même si l'âge-pivot ne change pas (62 ans), la valeur du point dans le nouveau système, fluctuante en fonction de la croissance, obligerait beaucoup à poursuivre leur carrière bien au-delà ; enfin, la prise en compte de l'ensemble de la carrière et non plus des 25 meilleures années entraînerait de facto une baisse des pensions de retraite, notamment pour les femmes et pour celles et ceux qui ont eu de faibles salaires en début de carrière (en tant que maître·sses auxiliaires par exemple).

Le gouvernement ne semble pas vouloir comprendre ! Il promet aux enseignant·es une revalorisation des salaires pour qu'ils·elles ne subissent pas une baisse des pensions de retraite. Peut-on réellement le croire alors que le point d'indice est gelé depuis 2007 (1 dégel en 2017 !), que la réforme du bac conduit les enseignant·es à corriger les épreuves de contrôle continu sans contrepartie financière, que les rendez-vous de carrière ne permettent qu'à 30 % des enseignant·es concerné·es d'avoir un avancement d'un an sur leur carrière...

Le 10 décembre, disons STOP aux mensonges du gouvernement !

Toutes et tous dans la rue dès 14 heures à Invalides pour manifester en direction de Denfert-Rochereau

Et pendant ce temps, on continue à réduire les droits des enseignant·e·s !

Un décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 publié au Journal Officiel du 1^{er} décembre 2019 supprime le droit pour les représentant·es élu·es des enseignant·es du Public d'être consulté·es dans les commissions pour tout ce qui concerne les promotions et les mutations. Les décisions seront prises par la seule administration et avec les chef·fes d'établissement pour les mutations. Quid pour les enseignant·es du privé et du sort réservé aux CCMA/CCMD ? On attend la suite...

Lire à ce [sujet l'article sur le Café Pédagogique](#).

Et n'oublions pas de signer et de faire signer en faveur du referendum d'initiative partagée

contre la privatisation d'ADP en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

SUNDEP-Solidaires Paris – siège social : 31 rue de la grange aux belles 75010 PARIS

adresse postale : Bourse du Travail 3 rue du Château d'Eau 75010 PARIS

Tél. : 01 44 84 51 29 - E mail : sundep.paris@gmail.com

Site web national : <http://www.sundep.org/> - Site académique : <http://www.sundep-paris.org/>

Répartition des postes aux concours 2020

	CAER/PC	CAFEP
Arts plastiques	38	16
Documentation	25	27
Education musicale	20	11
Histoire/géographie	135	104
Allemand	41	33
Anglais	170	175
Espagnol	100	55
Hébreu	2	0
Italien	5	0
Lettres classiques	8	20
Lettres modernes	133	153
Mathématiques	195	210
Philosophie	24	22
Physique Chimie	105	80
SVT	103	61
SES	27	16

CAER / PLP	
Design	13
Santé-environnement	30
Coiffure	4
Commerce et vente	10
Gestion et administration	8
Esthétique-cosmétique	6
Anglais-lettres	30
Espagnol-lettres	23
Lettres-histoire et géographie	60
Organisation et production culinaire	5
Service et commercialisation	5
Mathématiques-P/chimie	45
Sciences et techniques médico-sociales	32

CAER / CAPET	
Design	5
Biochimie-Génie technologique	5
Communication, organisation et gestion des ressources humaines	11
Comptabilité et finance	10
Informatique et système d'information	3
Marketing	15
Sciences et techniques médico-sociales	5

Voir les arrêtés du 25 novembre 2019 pour les [concours externes](#) et les [concours internes](#).



BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE